



**SECTION
MESSAGERIES
NMPP**

LES EDITEURS DOIVENT ENTENDRE

Les éditeurs ont approuvé le plan « Défi 2010 » des Nouvelles Messageries de la Presse Parisienne (NMPP). Cependant ce plan, initié par Rémy Pflimlin, son Directeur général, ne répond pas aux vrais besoins de la presse.

Certes, l'adaptation de notre système de distribution est une nécessité que nul ne peut nier. La presse évolue, sa distribution aussi, comme en attestent les nombreuses réformes entreprises au sein des NMPP depuis sa création en 1947.

Mais si le plan « Défi 2010 » devait s'appliquer dans ses grandes lignes, ce serait la fin d'un système coopératif qui a permis jusqu'à présent la diffusion de tout titre de presse quelle que soit son importance. Le principe d'impartialité de la loi Bichet avec ses corollaires : la liberté d'accès et l'égalité de traitement - dont résulte une solidarité financière entre éditeurs constituant le cœur même du système- volerait en éclats dans le schéma logistique prévu par le plan « Défi 2010 ».

Ainsi la fermeture de centres d'exploitation des NMPP et la suppression de 350 emplois ne sont pas de nature à améliorer la distribution de la presse. Au contraire, elles caractérisent le démantèlement programmé d'un système des plus fiables et des moins chers du monde au service du pluralisme de la presse.

Pour pérenniser ce système qui offre toutes les garanties d'une distribution égalitaire, il ne faut surtout pas remettre en cause ses fondations. Dès lors une autre vision s'impose.

Elle tient compte à la fois des évolutions de la presse et des exigences d'un système qui ne s'accommode pas d'une rationalisation à outrance. C'est sous cet angle, que le Syndicat Général du Livre et de la Communication Ecrite (SGLCE) a demandé à la Direction générale des NMPP de réexaminer son plan. En effet, l'ouverture de négociations est possible dans la mesure où le plan intègre les points essentiels suivants :

- Le maintien d'un centre national de traitement des publications.
- Le maintien des Agences Régionales de Messageries (ARM) qui assurent la distribution des quotidiens nationaux en province.

La Direction générale des NMPP a déclaré jusqu'à présent qu'elle n'avait pas le mandat de discuter d'autre chose de ce qui est prévu dans le plan « Défi 2010 ».

C'est donc à l'appel du SGLCE et de sa section Messageries que les salariés des NMPP ont observé ces derniers jours des arrêts dans des sites de province. Ces mouvements pourraient s'étendre dans d'autres établissements ou se décliner sous différentes formes.

Il s'agit d'un premier avertissement à l'adresse des éditeurs. Ces derniers doivent entendre qu'il est impératif de revoir le cadre des discussions et qu'à ce titre un nouveau mandat doit être donné à la Direction Générale des NMPP.

Stains, le 7 mars 2008